



EN MARCHE À VOS CÔTÉS

COURRIER PASTORAL

Du dialogue interreligieux au parlement des inaudibles

Le dialogue interreligieux, le combat contre les abus sexuels, le refus de la misère ou encore la réflexion toujours en cours sur l'exhortation apostolique post synodale du Pape François « Amoris laetitia », sur l'amour dans la famille: la diversité des thèmes traités par ce numéro du Courrier pastoral est le reflet de la pluralité des terrains d'action et de réflexion de l'Église.

Cette année, la Plateforme interreligieuse de Genève fête le 25^e anniversaire de sa naissance en 1992. A l'époque, les enjeux du **dialogue entre religions** étaient avant tout ceux d'une meilleure connaissance mutuelle. De nos jours, la question de l'intégration des musulmans dans une société laïque domine le débat. Mais le but aujourd'hui comme hier reste celui de promouvoir « une paix religieuse exemplaire dans un monde où il y tant de préjugés, d'exclusions et de discriminations », explique le président de la Plateforme, Eric Ackermann (pp 4 - 5). Dans ce dialogue, il est important d'éviter le « politiquement correct », surtout et vis-à-vis des extrémistes « qui se placent volontairement en contradiction avec les valeurs de la démocratie », prévient-il.

Chargée depuis un an par Mgr Charles Morerod de la coordination des questions concernant les **abus sexuels dans le diocèse**, Mme Laure-Christine Grandjean explique l'énorme travail en cours pour faire la lumière sur le passé, assurer la prise en charge des victimes et améliorer la prévention, avec la mise au point d'un schéma d'intervention, en phase de finition, et d'une charte. « Il sera soumis à toute personne travaillant pour l'Église dans le diocèse. Il doit permettre à chacune et chacun de savoir comment agir », explique-t-elle en pages 2 et 3.

La journaliste Priscilia Chacón rend compte d'une Église engagée aux côtés d'autres institutions et associations de la société civile pour combattre l'exclusion sociale et humaine des personnes en situation de précarité. Le 14 octobre dernier, le « **Parlement des inaudibles** » leur a donné la parole (pp. 12-13).

Jugée par certains trop timide lors de sa sortie en 2016, **Amoris Laetitia** continue à faire débat pour ses « ouvertures » : alors que pour l'évêque de Sion, Mgr Jean-Marie Lovay, le discernement et l'accompagnement souhaités par le pape sont une bonne manière de concilier dogme et pastorale (p.8), 62 clercs catholiques et universitaires laïcs signent une « Correctio filialis » et dénoncent sept hérésies prétendument présentes dans le document « par rapport au mariage, à la vie morale et à la réception des sacrements ». « Une « correctio filialis » aux termes « très peu filiaux », écrit le Père jésuite Pierre Emonet en dénonçant « une belle hypocrisie ! » (p. 9).

Bonne lecture

Silvana Bassetti

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

| | | | |
|-----|--|-------|--|
| 2-3 | DIOCESE: Abus, une charte pour prévenir et agir | 10-11 | ANNONCES |
| 4-5 | DIALOGUE INTERRELIGIEUX: 25 ans à Genève | 12-13 | SOLIDARITE: Le Parlement des inaudibles à Genève |
| 6 | ECR: La collecte de fonds | 14-17 | EN BREF |
| 7 | GRAND GENEVE: Les transfrontaliers de l'Évangile | 19 | JEUX/ IMAGE DU MOIS |
| 8 | AMORIS LAETITIA: La pastorale du mariage à Sion | 19 | PAGE DU VICAIRES EPISCOPAL |
| 9 | AMORIS LAETITIA: L'hypocrisie d'une correction | 20 | AGENDA |

Abus sexuels : une charte pour prévenir et agir

Le 21 septembre 2017, le pape François a rappelé le « principe de tolérance zéro » en matière d'abus sexuels commis sur des mineurs. Trop longtemps, face aux abus en milieu ecclésial, la priorité a été d'éviter le scandale et de protéger l'image de l'Église. Aujourd'hui se dessine une claire volonté d'assumer de façon transparente le passé, le présent et le futur, de reconnaître la souffrance des victimes et d'agir dans le domaine de la prévention. L'évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (LGF), Mgr Charles Morerod, en a fait une de ses priorités. En 2015, il a mandaté un groupe de chercheurs pour faire toute la lumière sur le trouble passé de l'Institut Marini, pensionnat catholique pour garçons de la Broye fribourgeoise. L'année suivante, il a confié à Mme Laure-Christine Grandjean, responsable diocésaine de la communication, le mandat de chargée de la coordination des questions concernant les abus sexuels dans le diocèse.

Depuis un an, vous avez assumé le mandat de chargée de la coordination des questions concernant les abus sexuels dans le diocèse. Pouvez-vous détailler votre mission ?

Laure-Christine Grandjean: Tout d'abord, il y a un réel travail d'archives afin que nous connaissions quels cas ont été signalés auprès des évêques précédents ou auprès des instances de l'évêché d'alors. À partir de là, nous devons nous poser les questions : quel suivi avait été donné ? Qu'attendaient les victimes qui s'étaient manifestées ? Ont-elles encore des doléances auxquelles l'Église n'aurait pas répondu ? Les informations étant dispersées, c'est une tâche de longue haleine pour laquelle je bénéficie du soutien précieux de notre archiviste.

Outre le travail de recensement, il y a toute la partie préventive. Des cours de « prévention abus » ont été rendus obligatoires pour toute personne qui a un mandat pastoral dans le diocèse. Ces cours sont dispensés par une association externe à l'Église (anciennement « Mira », qui a rejoint la structure « Espas »). Cette formation permet notamment aux agents pastoraux de savoir que faire en cas de suspicion, de confiance et d'acquiescer les bons réflexes. Pour ce faire, il a fallu mettre au point une charte ainsi qu'un schéma d'intervention.

Enfin, une coordination est à réaliser entre les instances qui travaillent avec les victimes d'abus sexuels. En mars passé, nous avons réuni notre commission diocésaine « Abus sexuels dans le contexte ecclésial », les commissions d'autres diocèses (Bâle et Valais, avec qui nous collaborons), les centres LAVI (loi fédérale sur l'aide aux victimes) des quatre cantons du diocèse, la CECAR (commission neutre et indépendante), la commission d'indemnisation de l'Église, un service destiné aux personnes préoccupées par des fantasmes sexuels envers des enfants (dis NO), le groupe de victimes SAPEC, etc. Le but était de faire connaître les compétences de chacun et de réexpliquer la politique du diocèse (tolérance zéro, besoin de dénoncer les cas pour éviter toute récidive). Ce type d'échanges s'avère capi-

tal pour une meilleure prise en charge des victimes.

L'Église catholique a tardé à assumer ses responsabilités face aux abus sexuels perpétrés dans le contexte ecclésial. La première reconnaissance publique d'une responsabilité de la part de l'Église catholique suisse a été formulée par la Conférence des évêques en 2010. À cette occasion, elle a demandé pardon aux victimes. Pourquoi si tard ?

Une reconnaissance au niveau national, commune à tous les diocèses, a été prononcée tard, c'est vrai et regrettable. Dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, Mgr Genoud avait déjà pris la parole, en 2008, lors de la création de la commission SOS Prévention, qui avait pour but de soutenir les victimes. Cette lenteur tient peut-être à deux facteurs : d'une part, il a fallu longtemps, comme le répète l'évêque, pour que la société prenne conscience de l'impact à long terme de tels abus. D'autre part, les victimes d'abus réagissent de manière très différente quant à la nature de la reconnaissance de leurs souffrances. Certains ne souhaitent pas entendre des demandes de pardon de la part des représentants actuels de l'Église, pour des actes que ces derniers n'ont pas commis. Certains aussi ne sont pas prêts à recevoir des excuses. D'autres, enfin, en ont besoin et le demandent. Enfin, selon les pays, l'Église catholique ne se situe de loin pas au même stade dans la prise en charge et reconnaissance des



Mme Grandjean, responsable diocésaine de la communication. Depuis un an, elle est aussi chargée de la coordination des questions concernant les abus sexuels dans le diocèse.

victimés...

Estimez-vous qu'une vraie prise de conscience soit aujourd'hui en cours ?

Il existe une prise de conscience au niveau de l'Église catholique, mais très variable. La prise de conscience dépend des responsables locaux (évêques, etc.) et se nourrit de rencontres avec des victimes. Un responsable d'Église qui n'a jamais rencontré de victimes sera, semble-t-il, moins sensible à la problématique et l'urgence de son traitement. Il faudrait également que cette prise de conscience se fasse dans d'autres cercles que l'Église... Car aujourd'hui, lorsqu'on parle de pédophilie, rappelons-nous que les enfants fréquentent bien moins l'Église qu'alors et se retrouvent dans d'autres milieux (sportifs ou autres). Et 8 abus sur 10 sont commis au sein des familles.

Quel est le message de l'Église pour les victimes d'abus sexuels prescrits ?

Plusieurs messages sont à adresser aux victimes. Le premier : Nous sommes là pour vous écouter. Qu'il s'agisse de l'évêque ou de structures ad hoc (internes à l'Église comme les commissions diocésaines, ou externes, si la victime ne croit plus en cette structure où elle s'est sentie trahie). Le deuxième : Nous vous croyons, nous reconnaissons votre souffrance. Souvent, la personne a besoin d'entendre qu'elle n'est pas responsable. Car aussi étrange que cela puisse paraître, des victimes croient être coupables et porter une part de responsabilité dans ce qu'elles ont subi. Le troisième : Que pouvons-nous faire pour vous, du moment que la justice de l'État ne peut plus rien ? Les souhaits des victimes varient : certains souhaitaient juste en parler, d'autres souhaitent un geste officiel de reconnaissance (lettre, indemnisation, etc.).

L'Église enjoint à « parler ». Mais elle est consciente que le fait d'en parler est coûteux et peut engendrer des conséquences douloureuses sur les personnes qui osent briser le silence. D'où l'importance pour la victime d'être suivie et entourée. Dans ce but, nous avons établi une liste d'associations et points de soutien. Mais délier la parole peut, a contrario, ôter un poids pour la victime qui parle. Un témoignage peut également conforter d'autres victimes qui se croyaient être les seules. Ou encore, et c'est capital pour l'Église, parler permet de prendre les mesures nécessaires envers les abuseurs (religieux-ses, prêtres, laïques-laïcs) qui seraient encore en vie, mais pour qui la justice de l'État ne peut plus agir.

Le nouveau mot d'ordre est celui de la tolérance zéro. Comment se traduit-il dans les faits ?

La tolérance zéro, c'est notamment dénoncer ou signa-

ler tout abus à la justice de l'État. Toute victime se doit de le faire. Et si elle ne le veut pas, c'est à l'autorité diocésaine de porter les faits à connaissance de la justice étatique. Certains reprochent à l'Église qu'une telle dénonciation peut être néfaste pour la victime. Cela est vrai, d'où l'importance que la victime soit accompagnée dans cette démarche. Mais en tant qu'institution, nous jugeons que taire les délits ne conduit qu'à ouvrir la porte à d'autres délits. En effet, ne pas dénoncer un abuseur permet à ce dernier de poursuivre ses crimes et de faire d'autres victimes.

Au niveau du diocèse vous avez travaillé à la mise au point d'un schéma d'intervention en cas d'abus sexuels.

Ce schéma est en phase de finition. Doublé d'une charte, il sera soumis à toute personne travaillant pour l'Église dans le diocèse. Il doit permettre à chacune et chacun de savoir comment agir en cas d'abus, de soupçon d'abus, de confidences, etc. en indiquant les contacts, associations, etc. vers qui se retourner. Il oriente tant sur des cas non prescrits que prescrits, commis sur mineurs et sur majeurs.

À titre d'exemple : Si quelqu'un est victime d'abus sexuel (ou parent d'une victime mineure), il se doit de déposer une plainte et d'avertir l'évêque, qui, de son côté, suspend la personne mise en doute. Si quelqu'un reçoit des confidences laissant à penser qu'une personne est victime d'abus par un-e employé-e de l'Église, ou si quelqu'un a des soupçons que des abus sont commis, il se doit de contacter la « personne ressource » de son vicariat – ces « personnes ressources », prochainement nommées, bénéficieront d'une formation spéciale. Enfin, si quelqu'un éprouve une attirance ou des fantasmes sexuels concernant des enfants, il se doit de contacter une aide (il existe des associations destinées à ces personnes). En bref, chaque situation est résumée et déclinée en plusieurs étapes, et nécessite une coordination avec des psychologues, la police, le ministère public, etc.

À retenir de ce schéma : lorsque vous avez des soupçons ou que vous recevez des confidences, rappelez-vous que ce n'est pas à vous de faire une enquête, mais qu'il convient d'avertir la « personne ressource » ou l'association idoine. Rappelez-vous également que lorsqu'une procédure est en cours au niveau de la justice de l'État, l'Église n'interfère pas et, en ce sens, ne peut communiquer dans l'immédiat afin d'éviter des collisions dans le cours de l'enquête. Et ce n'est pas par manque de transparence.

Propos recueillis par Sba

Les 25 ans de la Plateforme interreligieuse à Genève

Le 6 novembre 2017, la Plateforme interreligieuse de Genève/PFIR Genève fêtera le 25^{ème} anniversaire de sa création avec une journée de débats et d'animations dans le cadre de la Semaine des religions. Pour mieux connaître la Plateforme et les enjeux du dialogue interreligieux nous avons posé nos questions à son actuel président, Eric Ackermann de la Communauté israélite de Genève.

La Plateforme interreligieuse de Genève est née en 1992, quand le Centre protestant d'études a créé un groupe de dialogue devenu la Plateforme interreligieuse. Avec quels buts ?

Dès le début c'est l'idée que la rencontre et le dialogue permettent de mieux se connaître, d'aiguiser une saine curiosité ouvrant sur une meilleure compréhension de ce que vivent et croient les autres. Une telle démarche invite aussi à approfondir ses propres convictions pour parvenir à les partager dans le respect de celles des autres afin de promouvoir une paix religieuse exemplaire dans un monde où il y a tant de préjugés, d'exclusions et de discriminations.

Une étude du Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC) évaluée à plus de 400 les communautés religieuses dans le canton! Lesquelles sont membres de la Plateforme ?

Aujourd'hui, la Plateforme compte 22 membres collectifs : la communauté baha'ïe, quatre communautés bouddhistes, des chrétiens de différentes sensibilités (catholiques romains, catholiques chrétiens, orthodoxes, protestants réformés et luthériens), le centre védantique (hindous), des juifs traditionalistes et libéraux, cinq communautés regroupant des musulmans chiïtes et sunnites, deux d'entre elles issues des Balkans. Ces 22 membres rassemblent une bonne centaine des communautés recensées par le CIC.

Le dialogue interreligieux est-il un vœu pieux ou une réalité au sein de la Plateforme ?

Le dialogue interreligieux peut être un vœu pieux dans le cas de religions non tolérantes, ce qui finalement le rend encore plus important. Le dialogue est possible tant que nous ne nous éloignons pas des valeurs de la Charte qui nous animent. Dans ce monde tumultueux, nous devons continuer à susciter des rencontres fraternelles et redonner du sens au « vivre ensemble », en excluant tout syncrétisme et prosélytisme.

Qu'en est-il du dialogue avec les communautés musulmanes qui domine le débat dans nos sociétés ?

L'immense majorité des musulmans en Europe est modérée. Certains extrémistes se placent volontairement en contradiction avec les valeurs fondamentales de la démocratie. Je dirais que le dialogue avec eux est d'autant plus important. Il faut être présent dans le débat des idées, et ne pas avoir peur de souligner les différences entre religion et modernité. Les extrémistes ont les idées claires de ce qu'ils veulent, pourquoi n'aurions-nous pas les idées claires? Et ne pourrions-nous pas exprimer nos valeurs? Evitons le politiquement correct. Certains religieux détournent les textes et aucune religion n'est à l'abri. C'est la liberté et la force d'interpréter qui permettra de nous arracher de la violence. Les religions doivent toutes produire une exégèse tournée vers l'Humain, en accord avec le droit éthique et moral.



Ce dialogue est-il une réponse aux craintes face à la radicalisation ou à certaines revendications, comme le port du voile ?

Evidemment, parce qu'il peut permettre aux personnes ouvertes à d'autres idées, de les accepter et de changer.

Quelles sont les activités de la Plateforme ?

Dès l'été 2015, elle a développé un projet de valorisation de la diversité et du dialogue interreligieux et a reçu pour cela le soutien du Canton et de la Ville de Genève.

Ce projet se définit en 3 grands axes : **Se rencontrer** : au sein des communautés (réunions tous les 2 mois des membres du Comité), rencontres et visites interreligieuses, portes-ouvertes, etc. **Dialoguer** : discussions-débats autour du document « 9 propositions pour se respecter et vivre ensemble dans la diversité interreligieuse » (lunchs-débats, déclarations communes) et **Valoriser la diversité** : à travers la diffusion du calendrier interreligieux, des expositions, la participation à la Semaine de religions, à celle contre le racisme, des rallyes dans les quartiers, la participation à des formations ou des animations pour et avec les jeunes.

Votre engagement dans la Plateforme a-t-il changé votre regard sur le dialogue interreligieux ?

Bien sûr. Mais beaucoup de travail reste à faire. Il nous

faut une espérance collective, portée par chacun de nous. Les valeurs de la Démocratie doivent rappeler que l'espérance peut être balisée par la liberté qu'il faut préserver, l'égalité qui nous tient les uns avec les autres, et surtout la fraternité, qui a malheureusement

été humiliée ces dernières années. « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères [et des sœurs], sinon nous allons mourir tous ensemble comme des insensés », a dit Martin Luther-King.

Propos recueillis par Silvana Bassetti et Laure Bronnec

Trois questions à Claire Regad, déléguée du Vicariat à la Plateforme interreligieuse

Quelle est la position de l'Eglise catholique dans le dialogue interreligieux ?

Dans le sillage de Vatican II, l'Eglise catholique s'est ouverte aux autres religions, avec entre autres la déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes (Nostra Aetate, 1965). En parlant des religions ou traditions religieuses non chrétiennes, le Concile affirme que « des semences du Verbe » s'y trouvent cachées (Ad Gentes II). Mais le texte du Concile n'était pas révolutionnaire. Déjà au XI^{ème} siècle le Pape Grégoire VII prônait le dialogue interreligieux et, dans une lettre au souverain Al Nâsir, roi de Mauritanie (province d'Afrique) et musulman, il écrivait: « Nous devons plus particulièrement que les autres peuples pratiquer cette vertu de la charité, vous et nous qui sous des formes différentes adorons le même Dieu, unique, et qui chaque jour louons et vénérons en lui le Créateur des siècles et le maître du monde. »

Quels sont d'autres moments forts dans l'histoire du dialogue interreligieux ?

Ils sont nombreux. On peut se souvenir d'Assise en 1986, des représentants d'une quarantaine de religions se sont retrouvés autour du Pape Jean-Paul II pour une journée de prière et de jeûne. Dans son discours final, le Pape avait souligné les différences dans « la forme et le contenu de nos prières » et qu' « il ne peut être question de les réduire à une sorte de commun dénominateur. Cependant dans cette différence même nous

avons peut être redécouvert que, en ce qui concerne le problème de la paix et de sa relation à l'engagement religieux, il y a quelque chose qui nous relie les uns aux autres. Le défi de la paix, tel qu'il se présente à toute conscience humaine, transcende les différences religieuses. ». En 2000, l'Eglise catholique a par ailleurs demandé pardon aux adeptes des autres religions, en confessant ses fautes du passé dans une authentique purification de la mémoire.

Le dialogue avec les croyants d'autres traditions ne comporte pas-t-il un risque de relativisme ?

Ce dialogue est nécessaire. Dès les débuts de son pontificat, le Pape François a insisté sur le dialogue avec les autres religions, notamment avec l'islam. Dans l'une de ses déclarations, il précise : « On ne peut vivre de liens véritables avec Dieu en ignorant les autres. Pour cela, il est important d'intensifier le dialogue entre les différentes religions. » Aujourd'hui, l'Eglise catholique est la seule à posséder une doctrine et des documents sur le sujet de l'interreligieux. Dans Nostra Aetate, nous pouvons lire : « L'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions ; elle considère avec respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent en beaucoup de points de ce qu'elle-même tient et propose, cependant apportent souvent un rayon de la Vérité qui illumine tous les hommes. »

Propos recueillis par Sba

La Plateforme interreligieuse de Genève/PFIR Genève

fête le 25^{ème} anniversaire de sa création

lundi 6 novembre 2017 à Uni Mail

Programme

- 17h00 - 19h30 dans le hall - **Exposition, rencontres, animation**

Discussion – réflexion autour des « 9 propositions pour vivre ensemble et se respecter dans la diversité » Buffet interculturel en musique

- 19h30 - 21h00 salle MS 150 au sous-sol - **Débat public « Le dialogue interreligieux : une nécessité ? »**

En partenariat avec la Faculté autonome de théologie de l'UNIGE

Animé par Aline Bachofner, journaliste à la RTS

Avec la participation de **Mme Irène Becci** (prof. Institut de Sciences sociales des religions, UNIL), **M. André Castella** (secrétaire général adjoint DES, canton de Genève), **M. Michel Grandjean** (prof. Faculté de théologie de Genève), de membres de la Plateforme interreligieuse de Genève et de personnes engagées dans les domaines de la diversité culturelle, de l'intégration et du dialogue interreligieux. <http://www.interreligieux.ch/>



Tous savoir sur nos collectes de fonds

« Collecteur de fonds, quel beau métier ! », nous dit Sabine Mongein, responsable de la recherche de fonds pour l'ECR Genève. Régulièrement, l'Eglise catholique romaine sollicite la générosité des catholiques du canton pour rendre possible la mission de l'Eglise auprès des fidèles et de nombreux publics auprès desquels elle assure une présence, une écoute et un accompagnement. Signe de confiance, la réponse des donateurs est une source de motivation et de joie pour toutes les personnes engagées en Eglise.

Pourquoi l'ECR fait-elle de la collecte de fonds ?

Voilà une question récurrente qui nous est adressée, et qui nous amène aujourd'hui à partager avec vous la raison d'être de la collecte de fonds.

Pour comprendre les motivations qui amènent à collecter des fonds, un repère essentiel : la collecte de fonds n'est pas une fin en soi, mais au service d'une cause, d'un projet.

De fait, pourquoi l'ECR collecte des fonds ?

Pour garantir une présence de l'Eglise auprès des catholiques genevois en assurant la rémunération des prêtres et des agents pastoraux. Cette présence se traduit par les activités paroissiales (messes, sacrements, ...) et l'animation des aumôneries (accompagnements, soutien...).

Comme vous le savez certainement déjà, les dépenses de l'ECR se sont élevées à plus de 10 millions CHF (!) en 2016. Ne bénéficiant pas d'aides financières du canton de Genève ni du Vatican, l'ECR a donc mis en place des appels de fonds réguliers pour couvrir ses dépenses.

Ces sollicitations font appel à la générosité des Genevois catholiques, offrant ainsi à sa communauté l'opportunité de participer au maintien des services d'Eglise.

Quelles formes ont ces appels de fonds ?

Les appels ont différentes formes pour répondre ainsi aux attentes d'un large public : cela peut être lors d'événements, mais aussi à travers des courriers postaux, des posts sur notre réseau Facebook, ou encore des appels dans la presse spécialisée.

La correspondance papier reste le vecteur privilégié pour les catholiques genevois : en effet, les donateurs de l'ECR sont particulièrement sensibles à ce type de correspondance et répondent très favorablement à chacune de nos sollicitations. Mais demain, la collecte de fonds s'orientera vers d'autres outils en adéquation avec les nouvelles attentes : le canal du digital prendra de plus en plus d'importance.

A quelle fréquence solliciter ?

Une fréquence régulière et diversifiée est nécessaire pour conserver un lien étroit avec ceux qui nous soutiennent. Le secteur caritatif regorge d'associations, de

fondations, d'organisations qui ont besoin de soutien comme nous. Et si nous ne conservons pas un lien étroit avec nos donateurs, nous prenons le risque de nous faire oublier et de ne pas avoir les fonds nécessaires à notre mission. La collecte de fonds est animée par une mécanique infaillible : « si l'on ne demande pas, on ne reçoit pas ». Les personnes qui ne peuvent pas donner à chaque sollicitation, nous tenons à les rassurer : qu'il soit petit ou grand, une fois par an ou 10 fois par an, chaque don compte et nous vous en remercions infiniment. Enfin, les donateurs donnent à des moments différents dans l'année, il est donc important d'être présent régulièrement.

Quelles motivations animent les donateurs ?

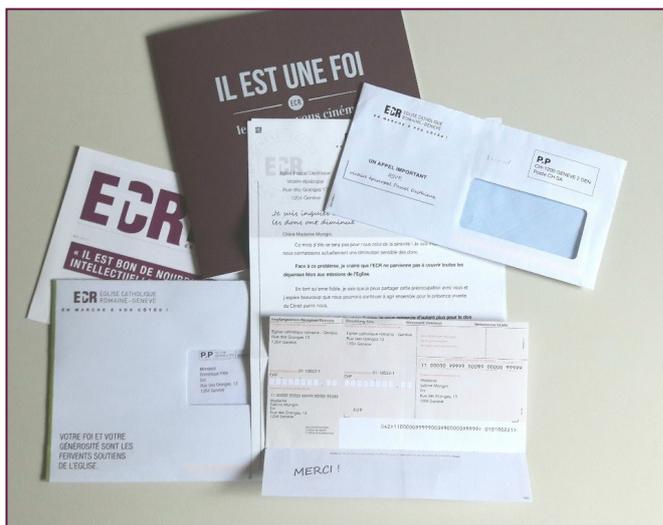
Le sens du devoir et la transmission sont restés pendant longtemps les motivations premières, mais aujourd'hui de nouvelles motivations apparaissent, tout aussi importantes : l'envie de changer le monde, de contribuer à la sauvegarde des valeurs catholiques, de faire du bien aux autres mais aussi à soi. Car comme le disait si bien l'abbé Pierre : « On n'est jamais heureux que dans le bonheur qu'on donne. Donner, c'est recevoir ».

L'ECR offre de nombreuses occasions de donner et d'être heureux, n'est-ce pas un beau métier que collecteur de fonds ? ;)

Sabine Mongein

Responsable de la recherche de fonds – ECR Genève

¹ Rapport activité 2016 ECR



Grand Genève : les transfrontaliers de l'Évangile

Le « Grand Genève » compte presque un million d'habitants, avec plus de 212 communes suisses et françaises sur un territoire de 2.000 km². Pour leur logement, leur travail, leurs achats ou leurs loisirs, les habitants traversent constamment la frontière. Parmi eux, les « frontaliers de la messe », des sacrements ou autres célébrations. Une réalité peu connue, mais inévitable dans ce bassin de vie transfrontalière à tous les niveaux, sauf peut-être celui d'une identité partagée, qui reste, elle, à construire. Un groupe de « Chrétiens dans le Grand Genève » réunit depuis quelques années des croyants de Genève et de la Haute-Savoie voisine. Ses membres souhaitent poser un « regard de foi » et apporter « leur pierre à cet édifice » humain en train de naître. En vue de l'inauguration de la ligne ferroviaire CEVA, ces « transfrontaliers de l'Évangile » se questionnent sur les démarches à entreprendre.

Et si on invitait Jésus à bord du train de la nouvelle ligne CEVA, ce projet de liaison ferroviaire transfrontalière entre la gare genevoise de Cornavin et celle de la ville d'Annemasse, en France voisine ? Le Christ aurait tellement de choses à révéler à ce « carrefour humain », vrai microcosme de la mondialisation, avec ses enjeux et ses défis !

Ce soir, l'abbé genevois Marc Passera a passé la frontière pour se rendre à Annemasse, pour une rencontre de la petite équipe transfrontalière des « Chrétiens dans le Grand Genève ». Avec lui, Michel Rosset, diacre chargé par le diocèse d'Annecy de conduire une mission auprès des frontaliers dans la région, Bernard Gaud, ancien élu du Genevois, et Pierre Marmilloud, curé de St Benoît. Au centre des discussions, les enjeux et les opportunités liés à la réalisation du CEVA ou du *Léman Express*, selon la terminologie utilisée par les Français pour indiquer le plus vaste RER franco-valdo-genevois qui reliera Bellegarde-sur-Valserine, Nyon, Lausanne, Thonon, Évian, la vallée de l'Arve et Annecy.

Le CEVA « permettra de gommer l'effet frontière dans les déplacements entre Genève et la Haute-Savoie », selon les promoteurs du projet. « Il sera un lieu d'échange permanent », selon les « transfrontaliers de l'Évangile » qui voient dans cette réalisation l'occasion de se présenter et de se proposer pour faire surgir une vraie réflexion autour de la question du **« vivre et témoigner ensemble l'Évangile au cœur de cette agglomération en train de naître »**.

Le CEVA est « porteur d'énormément de pistes et enjeux, aussi pour nous les chrétiens », raisonne Michel Rosset. Mais comment s'y prendre pour véhiculer nos valeurs ? Nous pourrions présenter les églises le long du parcours avec des initiatives ?, propose l'un. « Nous pouvons réfléchir à son apport écologique à la lumière de la lettre encyclique *Laudato si'* du Pape François », suggère un autre.

Au-delà des initiatives spécifiques en vue de l'entrée en service du CEVA (prévue en 2019), la réflexion de fond de l'équipe porte sur le vécu humain dans ce vaste territoire et plus particulièrement entre Genève et la Haute-Savoie.

Le vécu des communautés chrétiennes, en premier lieu. De nombreux frontaliers participent par exemple à des liturgies à Genève, parce qu'ils sont restés attachés à leur paroisse où ils ont grandi ou parce que dans leur paroisse française la liturgie ne peut être célébrée régulièrement, explique l'abbé Passera. Les sacrements aussi sont parfois célébrés par des ministres qui passent la frontière. Il existe d'ailleurs des communautés linguistiques transfrontalières. De plus, diverses initiatives ont déjà été prises par l'équipe. « Nous avons appris à nous visiter » dans nos paroisses et les obstacles « canoniques » liés à la frontière sont mieux compris et résolus, constate le groupe.

Mais aujourd'hui, l'équipe souhaite aller plus loin pour « faire Eglise » dans le « Grand Genève » afin de « nous connaître et nous reconnaître comme communautés chrétiennes, solidaires et porteuses d'Évangile ». Près de 90.000 Savoyards et travailleurs du Pays de Gex traversent la frontière pour occuper un emploi de l'autre côté et de nombreux Genevois habitent ou ont des résidences secondaires en France. Mais qu'en est-il de la rencontre ? « Qu'on le veuille ou non, nos destins sont liés », affirme le groupe dans un document. La construction de cette grande agglomération ne doit donc pas être laissée aux seules lois du marché ni aux seuls discours des politiciens hostiles aux frontaliers ou d'autres voulant les renforcer. Ce qui manque est « un **supplément d'âme** et notre place de croyants est vraiment dans ce supplément d'âme », concorde l'équipe.

Par des initiatives visibles qui fassent « culture » ou par un manifeste, le groupe souhaite proposer une sorte de « contre-discours » pour expliciter les valeurs qui appellent à la rencontre. Les frontières à abattre restent nombreuses, celles de la méfiance, des peurs et de l'indifférence. Sur ces thèmes, qui rejoignent les enjeux de la mondialisation, l'Église a quelque chose de solide à proposer. Consciente des limites des moyens à disposition, l'équipe espère fédérer des forces nouvelles autour de la définition de projets concrets et de leur mise en œuvre afin de dépasser ensemble les frontières. (Sba).

Contact à Genève : marc.passera@cath-ge.ch

Sion: une pastorale du mariage pour « accueillir sans juger »

Présentant la nouvelle pastorale du mariage, Mgr Lovey, évêque de Sion, a souligné, le 4 octobre 2017, la nécessité « d'accueillir sans juger » les personnes dont la situation conjugale n'est pas « en adéquation » avec l'Eglise. Mgr Lovey, qui a par ailleurs représenté les Evêques suisses au Synode sur la famille, a annoncé des mesures concrètes pour son diocèse qui permettront d'appliquer le renouvellement pastoral voulu par le pape après ce Synode.

« Certains ont reproché à *Amoris Laetitia* de brader le mariage. C'est faux! », lance Mgr Jean-Marie Lovey, évêque de Sion, à la dizaine de journalistes présents à l'évêché. Il fait allusion à l'exhortation apostolique du pape sur le couple et la famille, publiée en 2016, qui a suivi le synode de la famille. Le discernement et l'accompagnement sont pour l'évêque de Sion une bonne manière de concilier le dogme et la pastorale. Cette dernière prend, avec *Amoris Laetitia*, indéniablement le pas sur le dogme sans pour autant l'effacer. La position de l'Eglise sur le mariage chrétien, notamment sur son indissolubilité, ne change pas, rappelle l'évêque.

Le discernement et l'accompagnement au « cas par cas » représentent-ils un défi pour l'Eglise?

Il y a eu et il y aura toujours des situations marginales. Cela n'a pas changé. Le fait de demander une prise en compte de toutes les situations, quelles qu'elles soient, par un accompagnement, est en revanche une nouveauté.

Ce « cas par cas » évoqué par le pape François est-il une manière de concilier le dogme et la pastorale?

Il s'agit en fait du discernement. Il nous faut des critères de discernement à partir du miroir que nous renvoie l'Evangile, avec son exigence, sa grandeur et les situations concrètes, ici et maintenant. Le dogme, comme cadre, est indispensable; la situation concrète est incontournable. Le « cas par cas » est une bonne manière de faire dialoguer discernement et accompagnement.

A la suite de l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, les évêques suisses se placent dans une démarche résolument pastorale. Cela place-t-il le dogme en arrière-plan?

Amoris Laetitia rappelle à plusieurs reprises les valeurs du mariage chrétien dans toute sa dimension: la fidélité, l'amour réciproque, la fécondité et son indissolubilité. Tout est redit de manière très claire comme toile de fond d'une action pastorale. La nouveauté est du côté de la pastorale qui agit sans brader, comme on l'a reproché au pape, les valeurs du mariage. Nous avons un pape pastoral qui a opté, semble-t-il, une fois pour toutes pour cette dimension de son ministère.

L'accompagnement, le discernement, cette pastorale renouvelée, ne sont pourtant pas vraiment nouveaux pour l'Eglise.

Evidemment non. Qu'a fait le Christ? Si non d'accompagner, d'accueillir, de cheminer avec tous, les disciples

d'Emmaüs comme la Samaritaine. Il les a pris en affection pour les illuminer de sa présence. C'est le souci pastoral de l'Eglise. Il est indéniable que dans l'histoire de l'Eglise, on a mis l'accent sur d'autres aspects de sa mission. Avec *Amoris Laetitia*, nous vivons un rappel très fort de ce pour quoi l'Eglise est présente.

L'Eglise a-t-elle un peu oublié les bienfaits de la pastorale?

Oui, sûrement dans un certain nombre de domaines. Regardez ce que l'histoire nous fait vivre actuellement avec la migration et les problèmes que cela pose en Europe. L'hospitalité a toujours été au cœur de la pastorale de l'Eglise, puis on l'a un peu oubliée. Aujourd'hui nous sommes « reprovoqués » par des situations humaines concrètes qui nous obligent à repenser cette pastorale de l'accueil.

Que veulent dire les évêques suisses par « l'intégration » des personnes homosexuelles en Eglise?

C'est l'exact inverse de l'exclusion que nous proposons. Quel qu'il soit, quelle que soit son orientation sexuelle, chacun a sa place à l'intérieur de l'Eglise. Ce qui signifie que l'intégration de toute personne oblige à repenser le fonctionnement de chaque paroisse. Il y a des services ecclésiaux importants que n'importe qui pourrait rendre, indépendamment d'une formation ad hoc ou d'une situation d'irrégularité. Nous devons être attentifs à donner une activité reconnue comme activité constitutive du corps ecclésial à des gens qui sont objectivement dans une situation marginale.

Comment se déroule concrètement le cheminement d'un couple divorcé-remarié qui souhaite communier ?

Pour ce qui concerne les personnes divorcées remariées qui souhaitent communier, cela relève de la responsabilité de chaque prêtre en paroisse qui prend l'initiative de l'accompagnement et du discernement puis rend compte à l'évêque. L'exhortation du pape le dit clairement: l'important est de ne pas marcher seul, mais de toujours compter sur les frères et spécialement sous la conduite des évêques, dans un sage et réaliste discernement pastoral. En fait, chaque prêtre effectue déjà ce discernement. Dans beaucoup de lieux, une bonne partie de la pastorale consiste à prendre en compte les situations des personnes et à envisager avec elles l'avenir.

Bernard Hallet - cath.ch

Amoris laetitia: Correctio filialis... Une belle hypocrisie !

Une **Correctio filialis** concernant 'Amoris laetitia', l'exhortation apostolique du pape François, a été rendue publique le 24 septembre. Elle est signée par 62 clercs catholiques et universitaires laïcs. Ils dénoncent « sept hérésies » prétendument présentes dans le texte du pape et accusent ce dernier d'être trop proche des idées de Luther. Le document a été diffusé par le média 'Actualités' de la Fraternité St-Pie X. La Fraternité traditionaliste, séparée de Rome depuis 1988, explique que la « correction filiale » a été remise au pape le 11 août 2017 et que c'est en l'absence de réponse de sa part qu'elle a été rendue publique, écrit cath.ch. La critique fait suite aux 'dubia' (doutes) sur 'Amoris laetitia', émis en septembre 2016 par quatre cardinaux. Les prélats y demandaient au pape de « faire la clarté » sur cinq points. Nous publions ici le point de vue du père Pierre Emonet, directeur de la revue **choisir**, mensuel culturel jésuite.

Les traditionalistes d'Écône ont adressé au pape François une « correction filiale » aux termes très peu filiaux et pieusement datée en la Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. L'opinion publique ne devrait pas trop s'en émouvoir. Rien de bien nouveau de la part des traditionalistes, une intervention de plus, dans une longue tradition de désobéissance à l'Église et de remise en cause du magistère du Concile et des papes qui l'ont appliqué.

Outre les rédacteurs, ce long document de 25 pages rallie, paraît-il, des personnes qualifiées de scientifiques et deux cardinaux un peu têtus, adversaires bien connus du pape François. Le ton est parfaitement hypocrite, multipliant les courbettes et les protestations d'obéissance et le souci de l'Église; est critiqué, avec une sérieuse dose d'arrogance, l'enseignement du pape.

Sans oser l'accuser du péché d'hérésie et du crime canonique, mais tout en le laissant entendre, les auteurs de la correction prétendent se soucier seulement « des propositions hérétiques propagées par les paroles, les actions et les omissions de Votre Sainteté ». Ils en ont repéré pas moins de sept dans l'exhortation apostolique *Amoris laetitia* ! Leur argumentaire se limite à des propositions théologiques et canoniques, sans prêter la moindre attention à la dimension pastorale du message évangélique. L'art du discernement pastoral qui distribue le pain de la Parole aux petits est sacrifié sur l'autel d'une théologie confondue en idéologie. Les explications des interprètes autorisés du pape (cardinal Von Schönborn) et du Synode, les propos des cardinaux et des évêques sont balayés avec suffisance.

Le fait que le document est signé, entre autres, par Mgr

Fellay fait mentir les nouvelles habilement orchestrées qui voulaient faire croire que le rapprochement entre Rome et Écône était imminent. À en juger par la teneur du document présent, le fossé reste aussi infranchissable qu'aux débuts de la Réforme, au XVI^e siècle. Pensez-donc! Le pape François est un moderniste et un luthérien. Les bons apôtres écrivent sans trembler: « Nous nous sentons obligés en conscience de mettre en évidence la sympathie sans précédent de Votre Sainteté à l'égard de Martin Luther, et l'affinité entre les idées de Luther sur la loi, la justification et le mariage, et ce qu'enseigne ou favorise Votre Sainteté dans *Amoris laetitia* et ailleurs. » Un reproche qui ne manque pas d'aplomb de la part d'un groupe qui, depuis la fin du Concile, semble avoir chaussé les bottes de Luther pour se tenir à distance du magistère de l'Église hiérarchique.

Pour justifier leur initiative de rendre publique leur document, les auteurs de la correction dite filiale reprochent au pape François de n'avoir pas répondu de manière positive aux *dubia* (doutes) qui lui avaient été soumis par quatre cardinaux suite à la publication de l'exhortation apostolique *Amoris laetitia* sensée propager des hérésies. La réponse avait été largement donnée par diverses interventions publiques des commentateurs officiels de l'exhortation apostolique. Mais elle n'allait pas dans le sens voulu par les traditionalistes!

Pierre Emonet s.j.

25 septembre 2017 - paru sur le site www.jesuites.ch/

ANNONCE

Projection du dernier film des frères Dardenne

« **La fille inconnue** »

Le samedi 18 novembre à 15h00

au sous-sol du centre St Julien (Meyrin-Village).
Entrée gratuite, débat à la suite de la projection



CHEMINS DE VIE (2017-2018) -Initiation aux Exercices Spirituels (IES)

"C' est moi qui vous ai choisis....." Jean 15,16

Des appels de Dieu pour ordonner notre vie quotidienne !

Trois journées sont proposées à l'Institut œcuménique de Bossey dans l'esprit des Exercices Spirituels de Saint Ignace. Nous y aborderons ensemble des appels de Dieu pour ordonner notre vie quotidienne.

L'Initiation aux Exercices Spirituels (IES) est une formation à la prière, personnelle et communautaire, et au discernement spirituel dans la vie de tous les jours.

Le montant de la participation financière est fixé à 35 Euros ou 40 CHF pour le repas de midi, la location des salles, la documentation et l'animation. Ce tarif est modulable selon vos ressources. Lors de votre inscription, et dans la mesure du possible, nous vous remercions à l'avance de bien vouloir préciser votre participation aux trois journées de formation.

Dates : les samedis 18 novembre 2017 – 27 janvier et 7 avril 2018 (de 9h30 à 18h30).

Lieu : Institut Œcuménique, Château de Bossey, (2 chemin Chenevière, Bogis-Bossey, 1298 Céligny.

Tél. +41-22 960 73 00)

Animation : Evelyne Gosteli, Anne-Dominique Balas, Gaëtane Walckiers et le Père Louis Christiaens, s.j.

Informations et inscriptions : Gaëtane Walckiers Tél. (+33) 04 50 41 17 09

Courriel : gaetane.walckiers@gmail.com

Informations : Louis Christiaens – Tél. 022 346 58 30

Courriel : louischristiaens@hotmail.com

Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage

Messe samedi 2 décembre à 18 h 30 à la Basilique Notre-Dame

Présidée par Mgr Ivan Jurkovič, nonce apostolique à Genève

Journée Oecuménique de Formation

avec

Fr. Marcel Durrer

franciscain capucin sur le thème

« Etre humain, selon la Bible, qui es-tu ? »

Suite de la formation sur l'écoute pastorale : quelques fondamentaux de l'anthropologie biblique en lien avec la relation pastorale

Judi 9 novembre 2017 de 9h à 16h

Lieu: Paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal

(3, avenue d'Aire)

Cette journée est proposée par le Bureau-Santé de l'Eglise catholique romaine- Genève et le Service Accompagnement de l'Eglise protestante de Genève

Elle est destinée à toute personne intéressée et particulièrement aux personnes qui font de l'accompagnement dans le cadre des Eglises, en institution ou à domicile, ou auprès de leurs proches.

Programme

dès 9h00 Accueil

9h30 Introduction à la journée et présentation

Apport de l'intervenant

11h00 Pause

11h20 Travail en groupes

12h30 Repas

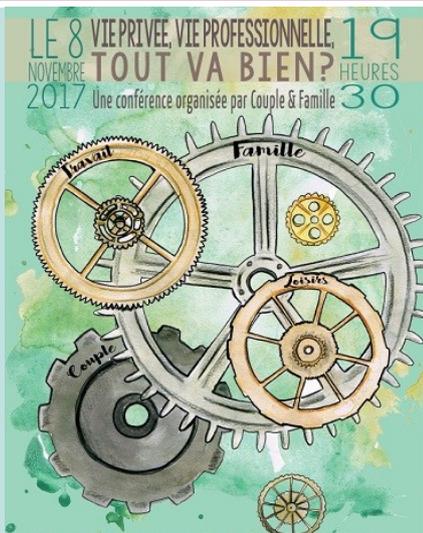
14h00 Restitution du travail en groupes ; questions, réactions et échange avec l'intervenant

15h40 Célébration

16h00 Fin de la journée

Inscription: infoservacc@protestant.ch

Prix : 40.- la journée, repas inclus – (30.- la matinée)
50.- de soutien



Couple et Famille vous invite à une soirée Conférence & Débat le
8 novembre 2017 à 19h30

sur le thème:

« Vie privée, vie professionnelle, tout va bien ? »

Au théâtre de l'Espérance (8 rue de la Chapelle, Genève)

Intervenants : Fabian Jeker, psychologue;
 Jean-Dominique Michel, anthropologue, coach et formateur en entreprise,
 Monika Ducret, conseillère conjugale,
 Pierre-Alain Corajod, médiateur familial à Couple et Famille.
 Inscription obligatoire: par téléphone 022 736 14 55 ou sur le site de [Couple et famille](#): Le paiement se fait sur place. Tout public dès 16 ans
 (recommandé) - Prix : 10.- par personne

Cours sur Maître Eckhart par Monique Desthieux

Mardi 21 novembre 2017

Ce grand maître rhénan passionné de Dieu nous donne aujourd'hui encore un appel inouï à la liberté et à la remise totale de soi en Dieu. Plusieurs traits de sa prédication sont ceux de la spiritualité dominicaine. Chez frère Eckhart, le Dieu qui pardonne et respecte profondément les personnes reste toujours proche de nous malgré notre éloignement.

Lieu : Locaux paroissiaux de Saint-Paul (Av. Saint-Paul, 6 - 1223 Cologny)

Tram 12, arrêt Grange-Canal – parking Saint-Paul

Horaires : 14h00 à 15h30

Prix : Libre participation aux frais de photocopies

Dans le cadre de la session de conférences de l'automne sur le thème *Vivre ... « à quoi bon » ?* proposée par les équipes catholique et protestante des aumôneries HUG (Cluse-Roseraie)
 Conférence avec

l'abbé Vincent Lafargue, prêtre en Valais

« La mort a changé ma vie »

14 novembre de 14h30 à 16 h00

SALLE OPÉRA aux Hôpitaux Universitaire de Genève, Cluse-Roseraie Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, Genève

Conférence destinée à toute personne intéressée et tout particulièrement aux personnes qui font de l'accompagnement ou de la visite dans les institutions ou à domicile

Conférence « Être Chrétien en Syrie »

avec le témoignage du Père Toufik, curé de Maaloula, village occupé par les djihadistes de 2013 à 2014.

mardi 7 novembre 2017 à 20h00

à l'Église Sainte-Croix (Carouge)

En faveur de la reconstruction du village de Maaloula



Parlez et on vous entendra

A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, des personnes vivant la précarité ont pris la parole pour faire entendre leur quotidien. Les soixante participants à la première édition du Parlement des inaudibles à Genève ont discuté et voté des propositions sur le logement, le travail et la discrimination. Des droits qui sont loin d'être acquis pour tous aujourd'hui dans la ville qui abrite les Nations Unies.

Les parlementaires sont assis en demi-cercle dans l'espace culturel de la Parfumerie. A travers les vitres, un soleil d'été indien éclaire certains, tandis que d'autres restent dans l'ombre. Même s'ils ne s'exprimeront pas tous, ils seront là pour entendre. Personnes vivant la précarité au quotidien, membres d'associations et institutions sociales, élus, étudiants ou encore journalistes.

« Je n'aime pas rester inactif »

Alexandre, 30 ans, est le premier à se dévoiler. D'origine suisse et française mais sans papiers, arrivé à Genève il y a trois ans, il a dormi dans la rue pendant plusieurs mois, faute d'abris PC ouverts à l'année. « Je me faisais expulser par la police et les agents de l'aéroport, je n'avais aucun endroit où aller » raconte-t-il. Avant d'obtenir un logement par l'Hospice général, il connaît de longs démêlés administratifs, période durant laquelle il ne trouve pas de travail malgré ses recherches. Sans formation, aujourd'hui sa situation reste précaire et sa femme attend un enfant.

« Je n'aime pas rester inactif, je veux faire quelque chose pour la société » soupire Théo. Ce grand Roumain est venu à Genève il y a onze ans pour s'occuper de sa tante. Mais lorsque celle-ci décède, il doit quitter l'appartement, car il n'est pas inscrit sur le bail. Personne ne veut l'engager.

Les vécus se succèdent: « Le possible employeur te demande toujours une adresse. Si tu donnes une adresse « sociale », l'employeur ne t'accepte pas »; « Je n'aime pas quand je rentre dans une église pour prier ou me reposer, et que des personnes me mettent dehors juste à cause de mon apparence »; « Nous sommes les taches qui pourraient déranger les touristes. L'image de la ville est plus importante que les besoins vitaux des personnes en situation de précarité ».

Des visages de la misère plus parlants que les statistiques. La pauvreté touche directement 7% des habi-

tants de la Suisse. Ce sont les résultats d'une étude de l'Office fédéral de la statistique achevée en 2015. Dans le canton de Genève, 27'000 personnes sont frappées.

Au milieu de l'assemblée, les auteurs lisent leur texte. Tous n'ont pas la force de parler, et certains témoignages sont transmis par des membres du collectif 17 octobre. « Il y a une discrimination si importante aujourd'hui que les gens ne veulent pas être identifiés. Moi qui vient d'un pays qui a connu la dictature, la peur de la

police que l'on peut ressentir me rappelle parfois des mauvais souvenirs » affirme Inès Calstas, du Pôle Solidarités de l'Eglise catholique romaine. L'assistante pastorale accompagne et défend en particulier le droit des Roms. « Un jour l'un d'eux a reçu une amende de 220 CHF pour « abus de l'espace public ». On lui a signifié qu'il était resté assis trop long-

temps sur un banc ! » s'exclame-t-elle.

Les pauvres au bas de la liste

Le micro circule dans la salle, des réactions, mesurées, et, parfois, des coups de gueule. Sarah, étudiante à la Haute école sociale, interpelle avec force le monde politique: « 200 places d'hébergement d'urgence, ce n'est clairement pas assez! Il faut solliciter les autres communes. A Genève un bureau sur dix est vide. Ce n'est pas normal, il est temps de réagir ensemble! ».

En face de la jeune femme, la voix d'un des rares élus à être présent aujourd'hui, tempère ce discours fougueux et rappelle les réalités partisans. « J'ai entendu votre cri du coeur » réagit le député PDC au Grand Conseil Jean-Luc Forni. « Nous sommes conscients que les allocations au logement ne sont pas suffisantes. Une initiative du PS allant dans ce sens a été refusée pour des raisons budgétaires. Ceux qui s'opposent à de telles mesures devraient être ici ». Et de pointer du doigt un système de réinsertion professionnelle qui dysfonctionne, ou encore le manque de moyens alloués à l'Hospice général qui déborde de dossiers. Victime d'exclusion, sans emploi, Amadou résume: « On ne fait pas partie des priorités! ».



57 mains levées en faveur des 12 propositions

Une parole souffrante à relayer



Une issue pour les personnes vivant la précarité: faire entendre « plus haut » l'urgence et la pression ressentie au quotidien. « C'est facile de prendre des décisions quand on ne voit pas l'impact sur les gens » réagit une personne du milieu associatif. « Ils sont perçus comme des « profiteurs du système » et ne sont pas impliqués dans ces décisions qui les concernent ».

Une à une les douze propositions préparées la veille en petits groupes sont lues à l'assemblée. On trouve par exemple: *Dormir en sécurité est un droit vital constitutionnellement garanti. Il doit être appliqué; Démocratiser l'accès aux formations certifiantes et qualifiantes pour obtenir un emploi ; Stop au délit de faciès.*

Elles sont votées à l'unanimité. Un rêve en petit comité? Pour certains organisateurs, le partage d'une parole souffrante, la gratitude des personnes pour l'écoute sont déjà un grand pas. Mais pour les membres du Collectif 17 octobre, le combat ne s'arrête pas là. A travers des lettres et communiqués, ils souhaitent inviter les politiciens à un dialogue avec les personnes dans la précarité. Un appel pour réduire un fossé estimé aujourd'hui trop grand.

Texte et images Priscilia Chacón

La Journée mondiale du refus de la misère existe depuis 30 ans

En 1987, le Père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD-Quart Monde, et des milliers de personnes se réunissaient sur le parvis du Trocadéro à Paris pour poser une dalle avec l'inscription: « Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ». Depuis ce jour, chaque 17 octobre, de nombreuses villes dans le monde se mobilisent pour affirmer que la misère peut être vaincue en associant au combat ses victimes.

Depuis 2010, le Collectif 17 octobre, composé de plusieurs institutions sociales et associations dont l'Eglise catholique, célèbre cette journée à Genève.

Cette année, en plus de la première édition du Parlement des inaudibles, conférences, pièces de théâtre, espaces de partage et une visite thématique de la ville ont été organisés sur plusieurs jours.



VULNÉRABILITÉ ET DIGNITÉ HUMAINE

ANNONCE

Plaidoyer pour un nouveau paradigme humaniste.

Organisé dans le cadre des 75 ans de **CARITAS**

Mardi 7 novembre 2017

Heure: 8h30 - 12h et 13h30 - 18h - Lieu: Auditoire MR 290 - Uni Mail

Pensé autour des parcours de vie, le programme mêlera conférences, discussions et témoignages en lien avec les problématiques de la reconnaissance de la dignité humaine, de la vulnérabilité et du risque de disqualification sociale.

En partenariat avec l'HETS et l'UNI-GE, ce symposium est ouvert au grand public, mais intéressera particulièrement les personnes concernées par la pauvreté, les professionnels, les étudiants et les acteurs politiques.

Renseignement: 022 708 04 80 Inscription: symposiumcaritasge.ch

16.09 (cath.ch) La Tunisie a aboli l'interdiction du **mariage mixte** de ses citoyennes de confessions musulmanes avec des non-musulmans. L'annulation de cette mesure tant décriée par les Tunisiennes avait été préconisée le 13 août dernier par le président Béji Caïd Essebsi, à l'occasion de la Fête de la Femme en Tunisie. En rendant publique l'abolition de la loi de 1973, le 14 septembre 2017, Ghazi Jeribi, ministre de la Justice, a souligné qu'elle était en contradiction avec la Constitution et les conventions internationales, signées par l'État tunisien.

18.09 (cath.ch) Pour son 3e Almanach Politique du développement 2017/18 **Caritas Suisse** a choisi pour thème la protection du climat et la lutte contre la pauvreté. Pour les pays en développement, le changement climatique risque d'anéantir les efforts de la lutte contre la pauvreté, dénonce l'oeuvre d'entraide catholique.

18.09 (cath.ch) Le **label Église Verte** a été lancé le 16 septembre par les Églises chrétiennes en France. La Conférence des évêques de France, la Fédération protestante de France, l'Assemblée des évêques orthodoxes de France et le Conseil d'Églises chrétiennes en France ont donné le coup d'envoi à ce projet commun à Paris. Cette journée a été l'occasion de présenter le premier pas pour s'inscrire dans la démarche proposée par le label: un éco-diagnostic qui permet d'établir le point de départ à partir duquel commencer à tracer un chemin de conversion écologique adapté aux caractéristiques de chaque communauté.

19.09 (cath.ch) Un Motu proprio du pape François, intitulé *Summa familiae cura*, met fin à l'actuel Institut pontifical Jean Paul II d'études sur le mariage et la famille pour le remplacer par une structure plus tournée vers le **dialogue entre théologie et sciences sociales**. Par le Motu proprio *Summa familiae cura*, le pape François crée la nouvelle structure intitulée Institut pontifical théologique Jean Paul II pour les sciences du mariage et de la famille. Dans son premier article, l'acte magistériel souhaite être fidèle à « l'inspiration originelle » du pape polonais, c'est-à-dire continuer à « féconder le plus vaste domaine d'engagement ». Cette substitution de l'Institut Jean Paul II vise toutefois à ouvrir ce domaine de recherche « aux développements des sciences humaines et de la culture anthropologique », afin de correspondre « pleinement aux exigences actuelles de la mission pastorale de l'Église », demande l'évêque de Rome.

20.09 (cath.ch) Pour le Père Hans Zollner, l'Église catholique devrait s'occuper plus intensément des conséquences des abus sexuels. Il manque de « **théologie face à l'abus, d'une théologie de l'enfance** » a relevé le président du Centre de protection de l'enfance de

l'Université pontificale grégorienne, à Rome. Bien que des abus sexuels aient été rapportés dans l'Église depuis environ 30 ans, il n'y a toujours pas de discussion théologique sur ce sujet, note le Père Zollner. Alors qu'au XIXe siècle, les nombreuses communautés chrétiennes qui se créaient se sont occupées des problèmes sociaux de l'époque, aujourd'hui il n'y a pas d'initiatives en faveur des personnes touchées. Le jésuite en appelle à une culture de la protection des personnes vulnérables.

20.09 (réd.) **Soeur Anne-Marie** a fêté ses 60 ans de vie religieuse mercredi 20 septembre. Elle est entrée au



Monastère de Géronde, (VS) puis a été appelée au monastère de Colombey (VS) où elle a été prieure pendant de nombreuses années. Elle continue sa vie monastique avec Soeur Anne-Catherine à la cure de la paroisse de l'hôpital cantonal de Genève, avec l'abbé Giovanni Fognini.

21.09 (cath.ch) Le Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de l'Université de Fribourg propose dès cet automne un **Master secondaire intitulé « Islam et société »**. Le CSIS, un centre de compétences traitant des questions actuelles liées à l'islam en Suisse, avec ce nouveau Master, veut fournir les instruments « nécessaires à un traitement différencié de questions complexes et à l'élaboration de solutions permettant de répondre à certains défis sociétaux ».

21.09 (cath.ch) Contre l'avis du Conseil fédéral, par 109 voix contre 64, jeudi 21 septembre 2017, la chambre basse du parlement à Berne a voté l'interdiction de la **distribution de corans dans la rue** à des fins de recrutement. La majorité du Conseil national a ainsi adopté une motion de l'UDC soleurois Walter Wobmann, mais le Conseil des États doit encore se prononcer, selon un communiqué de l'Assemblée fédérale du 21 septembre 2017.

21.09 (cath.ch) Le Conseil central islamique suisse (CCIS) de **Nicolas Blancho** est dans le collimateur du Ministère public de la Confédération (MPC). Trois membres du comité du CCIS sont mis en accusation par le MPC. Ils sont accusés d'avoir violé la loi fédérale interdisant les groupes terroristes islamiques « Al-Qaïda » et « Etat islamique » et les organisations apparentées.

22.09 (cath.ch/I.Media) Le pape François s'est dit « préoccupé » par les **réactions de rejet des catholiques européens face aux migrants**, lors d'une ren-

contre avec les directeurs nationaux de la pastorale pour les migrants. « Je ne vous cache pas ma préoccupation face aux signes d'intolérance, de discrimination et de xénophobie que l'on rencontre dans diverses régions d'Europe », a déclaré le pape François. Ces sentiments sont « souvent motivés par la méfiance et par la peur de l'autre, du différent, de l'étranger ». Le pape a dressé la « triste constatation que nos communautés catholiques en Europe ne sont pas exemptes de ces réactions de rejet ». Il a regretté que ces attitudes « soient justifiées par un devoir moral imprécis de conserver l'identité culturelle et religieuse originelle ».

22.09 (cath.ch) La Gendarmerie vaticane a demandé aux **sans-abris installés autour de la place Saint-Pierre** de s'éloigner pendant la journée. Pour des raisons de sécurité, évoque le service de presse du Saint-Siège, mais ils restent les bienvenus pour trouver un abri la nuit. Sous l'impulsion du polonais Mgr Konrad Krajewski, aumônier du pape, de nombreuses initiatives ont été mises en place pour les sans-abris vivant aux abords du Vatican. Mais ces derniers jours, la gendarmerie du Vatican a commencé à chasser tous ceux qui étaient installés sous la célèbre colonnade du Bernin. « C'est seulement pendant la journée, et surtout pour des raisons de sécurité », a expliqué le porte-parole du Vatican, Greg Burke. Le directeur de la Salle de presse a démenti les interprétations selon lesquelles le Vatican chasserait les SDF pour des raisons esthétiques. Greg Burke a rappelé en outre que les SDF restent les bienvenus la nuit pour s'abriter sous la colonnade du Bernin ou près des bâtiments du Vatican.

24.09 (cath.ch) Pour Mgr Markus Büchel, évêque de St-Gall, une **interdiction de couvrir son visage en public**, notamment avec une burqa, ne constitue pas une violation de la liberté religieuse. Dans une émission de la radio alémanique SRF, le prélat a rappelé que le Coran ne prévoit pas l'obligation du port du voile.

24.09 (cath.ch) Nouria Benghabrit, ministre de l'Éducation nationale d'Algérie, a interdit par arrêté ministériel, le port du voile intégral et du niqab dans les établissements scolaires du pays, rapporte la BBC.

25.09 (cath.ch) Le président de la République française, **Emmanuel Macron**, a assuré que la France continuerait de défendre les chrétiens d'Orient. Dans un discours prononcé pour l'inauguration de l'exposition « Chrétiens d'Orient, deux mille ans d'histoire » à l'Institut du monde arabe (IMA) à Paris, il a promis que « partout où les minorités défendent leur foi, la France est à leur côté ».

27.09 (cath.ch) La communauté orthodoxe de Genève a célébré le 27 septembre les 150 ans de la cathédrale de la ville, communément appelée « **l'église russe** ». Ce jubilé coïncide avec la fin de la majeure partie de tra-

vaux de restauration de l'édifice, qui ont duré deux ans. Les solennités, qui ont compris la Grande Consécration de l'Autel de la cathédrale de l'Exaltation de la Sainte et Vivifiante Croix, ont eu lieu en présence de nombreux invités. Mgr Charles Morerod et Mgr Michel, archevêque de Genève et d'Europe occidentale, ont participé aux festivités.

27.09 (cath.ch) Un aumônier catholique de la prison du Grosshof à Lucerne a été condamné pour avoir fait des **avances sexuelles** à une détenue. Il avait en outre échangé des messages entre les prisonniers. Le diocèse de Bâle a relevé le diacre de ses fonctions avec effet immédiat.

28.09 (réd.) La 45ème Assemblée Générale de l'Atelier oecuménique de théologie (AOT) a eu lieu le 28 septembre dernier au Centre protestant de la Jonction (CPJ). A l'ordre du jour figurait notamment une proposition de modification des statuts qui a recueilli un très large consensus parmi les votants. Il s'agissait d'un toilettage et de préciser quelques notions, la plus importante étant celle de membre. Au cours de cette séance,

les participants ont aussi accueilli les nouveaux enseignants de l'AOT: Georges Lemopoulos, théologien laïc orthodoxe et ancien secrétaire général adjoint du Conseil oecuménique des Églises, rejoint très récemment par Stefan Constantinescu, orthodoxe roumain actuellement doct-



rant à l'Université de Fribourg, et la pasteure protestante Laurence Mottier. Ainsi, 10 enseignants accompagneront les 63 participants de la 23ème volée (2017/2019). Le thème de ce parcours étant: "En quête de sens, d'identité...de Dieu?". Anne Deshusses-Raemy et Georgette Gribi, respectivement codirectrices catholique et protestante, ont rappelé la richesse du programme proposé. Anne Carron, présidente du comité, a pour sa part salué et remercié celles et ceux qui contribuent au soutien de l'AOT: les Églises, les enseignants et animateurs, les membres du comité. L'assemblée a été suivie par une conférence de Michel-Maxime Egger, théologien, responsable de la transition intérieure pour Pain pour le Prochain, qui s'est exprimé sur le concept d'écospiritualité, et notamment la prise de conscience d'une nécessaire transformation intérieure face aux problématiques écologiques auxquelles notre monde est confronté. La conférence a réuni un public nombreux.

28.09.2017 (cath.ch/ I.MEDIA) Pour comprendre **Amoris laetitia**, il faut la lire de A à Z et réfléchir..., a expliqué le pape François à un groupe de jésuites lors de son récent voyage en Colombie. A ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de morale sûre derrière son exhortation apostolique, le pape répond de « manière claire que la morale d'*Amoris laetitia* est une morale thomiste », celle du grand saint Thomas d'Aquin.

28.09 (cath.ch) Le pape François procède le 15 octobre 2017 à une **série de canonisations**, place Saint-Pierre à Rome. Parmi les nouveaux saints figurent les protomartyrs du Brésil, les Pères André de Soveral et Ambrosio Francesco Ferro, et Matthieu Moreira, laïc, ainsi que leurs 27 compagnons, tués en haine de la foi en 1645.

29.09 (cath.ch) L'Association des organisations islamiques de Zurich (Vioz) s'oppose à une possible interdiction pour les mosquées d'accepter de **l'argent de l'étranger**. Une telle mesure entérinerait légalement une inégalité de traitement face aux autres communautés religieuses, affirme l'association musulmane dans un communiqué.

01.10 (cath.ch/ I.Media) La **vocation religieuse** se corrompt par « manque de pauvreté », a déclaré le pape François devant le clergé de Bologne lors d'une visite dans la ville italienne à l'occasion du Congrès eucharistique diocésain. Quand une communauté religieuse cherche à tout prix la sécurité de l'argent, elle emprunte « la route la plus sûre vers la mort », s'est-il exclamé, provoquant des applaudissements parmi les religieuses. Le pape François a alors exhorté toutes les personnes consacrées, mais aussi les prêtres à réaliser un examen de conscience sur la pauvreté. « La vie consacrée est une gifle à la mondanité spirituelle », a-t-il affirmé.

03.09 (réd.) Lors de sa première rencontre depuis la rentrée, le **Conseil pastoral cantonal** (CPC, instance de délibération et de communion autour du Vicaire épiscopal) a lancé la phase préparatoire de la définition des futures orientations de l'Église catholique romaine (ECR) à Genève en explorant le thème d'« Une hospitalité qui se déploie ». Il s'agit d'un des trois axes de réflexion choisis par le Vicaire épiscopal, l'abbé Pascal Desthieux, et ses adjoints pour préparer le terrain à la formulation des prochains « objectifs pastoraux » (2018-2022) de l'ECR. Les deux autres thèmes – « Des gestes pastoraux visibles et créatifs » et « Des personnes heureuses dans leur engagement en Eglise » seront examinés lors de prochaines rencontres, a expliqué le président du CPC, Jean Tardieu. Une hospitalité pour qui ? Dans quels lieux ? Par qui ? Vers qui ? La réflexion en petits groupes a permis de dégager plusieurs pistes. Parmi les constats des membres du CPC, celui amer

des blessures infligées par un accueil parfois absent ou celui de l'image d'une Église qui juge et condamne au lieu d'accueillir, alors que l'hospitalité est inscrite dans l'ADN de la mission de l'Église, a-t-on relevé. La discussion a également souligné la tension entre une démarche d'accueil d'une part et les exigences qui doivent néanmoins accompagner la réponse de l'Eglise à une demande de sacrement par exemple. Une hospitalité qui se déploie annonce aussi un mouvement vers l'autre ou vers des lieux où l'Eglise est aujourd'hui absente, a observé un groupe. La réflexion du CPC a aussi exploré le rôle de la communication pour que l'Église participe aux débats publics et se fasse porte-parole d'un discours d'accueil. Sur les moyens concrets d'opérer une conversion de l'Église à l'hospitalité, le CPC a réfléchi à la possibilité d'organiser des formations pour tout le « corps pastoral », prêtres, agents pastoraux et personnel laïc.

08.10 (cath.ch/ I.Media) Le christianisme est **une histoire d'amour entre Dieu et l'humanité**, a déclaré le pape François dimanche 8 octobre 2017 lors de la traditionnelle prière de l'Angélus, Place Saint-Pierre. Le christianisme, a expliqué le pape, n'est « pas tant une somme de préceptes et de normes morales ». C'est avant tout « une proposition d'amour » du Dieu qui a fait et continue à faire l'humanité. C'est ce que le christianisme a de nouveau et d'original, a affirmé François.



08.10 (COPH) « 8 octobre 2017 ! La date était réservée depuis longtemps dans les agendas. Aujourd'hui, c'est le grand jour pour quatre jeunes de la COPH, **Communauté œcuménique des personnes handicapées et leurs familles**. Ambre sera baptisée et Joana, Alexandra et Alexandre vont être confirmés. Ils sont arrivés, les uns après les autres, dans leurs plus beaux habits, accompagnés de leurs proches. L'effervescence augmente à mesure que s'approche l'heure du début de la célébration. Le chœur gospel des Singing friends fait ses dernières vocalises dans la chapelle. Patrick vérifie le piano, Claude égrène quelques notes sur son ukulé-

lé ; les célébrants règlent les derniers détails tout en accueillant les arrivants.

Ça y est : le cortège entre solennellement dans le temple sur les paroles du chant : « Seigneur, nous arrivons des quatre coins de l'horizon, dans ta maison ». La maison : lieu refuge, la maison-Eglise et le cœur, maison de Dieu : autant de sujets de discussion abordés durant le parcours de préparation et la célébration de cette fête. Oui, nous sommes venus des quatre coins du canton pour soutenir ces jeunes dans leur démarche de foi. Notre prière, nos larmes d'émotion et nos rires ont fait de cette célébration un moment de Vie : un avant-goût du Royaume ! Une fête vécue sous le signe de l'accueil de l'autre dans sa différence, différence d'existence, différence de confession. Nous avons tous donné, nous avons tous reçu ; c'est ce qui fait notre richesse. Un immense merci à Pascal Desthieux, vicaire épiscopal, Blaise Menu, modérateur de la compagnie des pasteurs et à l'abbé Giovanni Fognini pour leur engagement et leur disponibilité. Ambre, Joana, Alexandra et Alexandre ne sont pas prêts d'oublier ce moment. Et nous non plus d'ailleurs !!! » La COPH

10.10 (cath.ch) Une équipe d'archéologues turcs pense avoir découvert de nouvelles pistes menant au **tombeau de saint Nicolas** dans une église de Demre, l'antique Myre. Les chercheurs ont procédé à des analyses sous le sol de mosaïque qui indiqueraient l'existence d'un tombeau jusqu'ici inconnu. La tradition veut que les reliques de saint Nicolas aient été emportées au XIe siècle à Bari, dans le sud de l'Italie, par des marins italiens voulant les soustraire aux Ottomans musulmans qui avaient conquis la région. De son côté le Centro Studi Nicolaiani à Bari soutient que ses os reposent dans la basilique jusqu'à preuve du contraire.

11.10 (cath.ch) Le pape François demande que le **catéchisme de l'Eglise catholique interdise la peine de mort**. Il a répété son opposition catégorique à la peine capitale en clôture du congrès organisé au Vatican par le Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation à l'occasion du 25e anniversaire de la constitution apostolique Fidei Depositum (1992) qui accompagnait la publication du Catéchisme de l'Eglise catholique (CEC). Le pape, justifiant sa demande d'une évolution du CEC

sur la question de la peine de mort, a attaqué cette mesure avec des mots très forts: « mesure inhumaine qui humilie », « remède extrême et inhumain », « contraire à l'Evangile en elle-même », « inadmissible car [portant] atteinte à l'inviolabilité de la personne humaine ».

12.10 (cath.ch) « La visite du pape à **Lampedusa** a eu un impact extraordinaire, très beau », a témoigné l'ancienne maire de l'île méditerranéenne Giusi Nicolini invitée de l'Université de Genève à l'occasion de la Semaine des droits humains. Lampedusa est devenue ces dernières années le symbole d'une crise migratoire et humanitaire sans précédent. Cela faisait déjà plus de 20 ans que les insulaires accomplissaient « leur devoir d'accueil » des migrants et réfugiés qui arrivaient par milliers. Dans l'indifférence totale, que la



visite du pape François en juillet 2013 est venue rompre. « Le pape est venu pour remercier les habitants de Lampedusa qui ont considéré l'aide et le soutien aux naufragés comme un devoir ». Malgré la mauvaise image véhiculée par les migrants, les insulaires ont ressenti de la fierté, a expliqué Giusi Nicolini. Grâce au pape, ils ont compris que le sens de l'accueil était une valeur.

16.10 (cath.ch) Dans le cadre des festivités des 500 ans de la Réforme, la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) organise à Genève, en collaboration avec des associations évangéliques et d'autres organisations, un festival pour les jeunes intitulé **Reformation**, du 3 au 5 novembre 2017. Les organisateurs attendent quelque 5'000 jeunes de toute la Suisse. Le but de cette manifestation est de réfléchir ensemble aux principes centraux de la Réforme et à leurs effets en profondeur.

16.10 (cath.ch/l.Media) Mgr Paul Desfarges, archevêque catholique d'Alger, affirme dans les colonnes du quotidien algérien francophone *Reporters* que les 19 catholiques assassinés par les terroristes islamiques dans les années 1990 en Algérie pourraient être bientôt béatifiés. Parmi eux, **Mgr Pierre Claverie**, évêque d'Oran, assassiné le 1er août 1996.

Messe avec les chants de Taizé



à 18h00
en l'église d'Hermance

Prochaines dates

4 novembre et 2 décembre 2017 à 18h00

Paroisse d'Hermance (St Georges)

Rue du Bourg-Dessus 6 1248 Hermance

ANNONCE

LES DÉTAILS CACHÉS



FACILE



MOYEN



DIFFICILE

SOLUTION

DU MOIS PASSÉ :



LA PHOTO DU MOIS



Genève, 3 octobre 2017 - Une matinée de « Découverte de l'ECR » au Vicariat a accueilli les nouveaux agents pastoraux et les personnes nouvellement engagées par l'Eglise catholique romaine à Genève. Après une messe présidée par le vicaire épiscopal, l'abbé Pascal Desthieux, et un café avec le personnel du vicariat, les « nouveaux » sont retournés le temps de quelques heures sur les bancs de l'école pour s'instruire sur les spécificités, les rouages, les secrets et les richesses de l'Eglise catholique dans le canton. Au programme, notamment, des « cours » par l'équipe pastorale, le Secrétaire général de l'ECR Genève, Dominique Pittet, l'équipe du Service de la Formation à la Mission ecclésiale et le Service Développement et Communication de l'ECR. « La matinée était vivante, claire, interactive et conviviale ! », a témoigné une participante.

Quelques événements de l'agenda du Vicaire épiscopal en novembre. **En gras**, les événements ouverts à tous

Chaque mardi à 9h : Messe du Vicariat (ouverte à tous)

Chaque mercredi à 18h30 : Messe à la basilique Notre-Dame

- | | |
|--------------------|--|
| 1 | Messe de la fête de Tous les saints à 18h30 |
| 2 | Conseil épiscopal |
| 2 | Messe à la communauté du Verbe de Vie à 18h |
| 3 | Conférence des Ordinaires romands |
| 4 | Repas des sacristains genevois |
| 4 | Messe avec Foi et Lumière |
| 5 | Messes à la prison |
| 8 | Rencontre des « 3 bureaux » |
| 8 | Rencontre des confirmands de l'UP Nations/St-Jean |
| 9 | Conseil épiscopal |
| 10 | Messe et repas avec les laïcs jubilaires |
| 10-11 | Retraite Kairos |
| 11 | Confirmation des jeunes de l'UP Rives-de-l'Aire à 18h |
| 12 | Confirmation des jeunes de l'UP Nations/St-Jean à 10h |
| 14 | Conseil pastoral cantonal |
| 15 | Visite de la communauté des Jésuites |
| 16 | Messe et repas avec les prêtres jubilaires |
| 17 | Rencontre œcuménique |
| 19 | Confirmation des jeunes de l'UP |
| 22-23 | Session pastorale cantonale |
| 25 | Messe avec la communauté du Néo-catéchuménat à 20h30 |
| 28 | Conseil du Vicariat |
| 29 | Assemblée générale de l'ECR |
| 30 | Conseil presbytéral |
| 30-1 ^{er} | Retraite prêchée aux Sœurs Trappistines |

Chapelle du Vicariat

- | |
|---------------------|
| Notre-Dame |
| Fribourg |
| Pensier |
| Fribourg |
| Sainte-Thérèse |
| Saint-Martin |
| Champ-Dollon |
| Cath. chrétiens |
| Saint-Antoine |
| Fribourg |
| Vicariat |
| Bouveret |
| ND des Grâces |
| Saint-Antoine |
| Vicariat |
| Carouge |
| Vicariat |
| Servette |
| Lausanne |
| Saint-Jorioz |
| Saint-Joseph |
| Vicariat |
| Cénacle |
| Fribourg |
| Fille-Dieu |

Les 5 essentiels

BILLET

Au cours de la session pastorale cantonale que prêtres et agents pastoraux allons vivre en ce mois de novembre, il sera question, entre autres, des « 5 essentiels » : prière, fraternité, service, formation et évangélisation. On les retrouve dans la vie de la première communauté chrétienne de Jérusalem (Actes 2, 42-47) ; ils sont nécessaires pour que la vie chrétienne se déploie et porte du fruit. Ainsi, dans notre vie comme dans chacun des groupes ecclésiaux auxquels nous participons, il est « essentiel » que :

1. nous gardions toujours une place pour la prière et la rencontre personnelle de Dieu,
2. nous vivions la communion fraternelle et la joie d'être ensemble,
3. nous grandissions en nous donnant les moyens de nous former et d'apprendre,
4. nous nous engageons selon nos capacités et nos charismes,
5. nous annonçons la Bonne Nouvelle du Ressuscité.

Autrement dit, pour grandir et s'épanouir, nous avons besoin d'un cocktail de 5 vitamines essentielles :

vitamine A de l'Adoration par la prière, la louange, la célébration,
 vitamine B d'une Belle communauté où se vit l'accueil, le soutien, la fraternité,
 vitamine C d'une Configuration au Christ par une formation continue,
 vitamine D du Dévouement par le service de nos frères et sœurs
 vitamine E de l'Evangélisation en étant disciples missionnaires.

Je vous propose un exercice tout simple. Vous faites partie d'un conseil paroissial, d'un groupe de prière ou de lecture biblique, des lecteurs ou des fleuristes, etc. ? Regardez si vous vivez bien les 5 essentiels, et lequel il faudrait développer pour que votre groupe porte plus de fruits. Vous pourrez aussi repérer dans votre vie chrétienne si vous recevez bien les cinq vitamines essentielles et quelle serait celle qui pourrait manquer à votre croissance.

Abbé Pascal Desthieux Vicaire épiscopal pour le canton de Genève

AGENDA

2 novembre

QUOI : Un auteur, un livre avec Jean-Michel Poffet
« Regards sur le Christ »

QUAND : jeudi 2 novembre à 12h30

LIEU : Espace Fusterie

3 novembre

QUOI : Quatre concerts d'orgue

QUAND : tous les vendredis du mois de novembre à 19h00

LIEU : Eglise de la Sainte-Trinité

5 novembre

QUOI : Messe des Jeunes « L'énergie de la foi »

QUAND : tous les dimanches à 19h00

LIEU : Eglise du Sacré-Cœur

6 novembre

QUOI : Fête des 25 ans de la Plateforme interreligieuse

QUAND : lundi 6 novembre dès 17h00

LIEU : Uni Mail (Bd du Pont-d'Arve 40) (cf. p. 5)

7 novembre

QUOI : Conférence « Être Chrétien en Syrie »

QUAND : mardi 7 novembre à 20h00

LIEU : Eglise Sainte-Croix - Carouge (cf. p. 11)

8 novembre

QUOI : Conférence « Vie privée, vie professionnelle,
tout va bien ? » (Inscription)

QUAND : mercredi 8 novembre à 19h30

LIEU : Théâtre de l'Espérance (cf. p.11)

9 novembre

QUOI : Journée Oecuménique de Formation (Inscription)

QUAND : jeudi 9 novembre 2017 de 9h à 16h

LIEU : Paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal (cf. p.10)

12 novembre

QUOI Célébration de l'Entrée en Catéchuménat

QUAND : dimanche 12 novembre à 11h00

LIEU : Paroisse de l'Epiphanie (Lignon)

13 novembre

QUOI : « Seul à seul avec Dieu » spectacle conçu et interprété par l'actrice Y. Schüller à partir du texte du Dr Korczak

QUAND : lundi 13 novembre à 20h30

LIEU : Communauté israélite libérale Genève (43, rte de Chêne)

QUOI : Deuxième cours de « Que faire de l'Ancien Testament? » par Fr Guy Musy op sur le thème Moïse et l'Exode

QUAND : lundi 13 novembre à 20h00

LIEU : Paroisse St. Paul

14 novembre

QUOI : Conférence des équipes des aumôneries HUG avec l'abbé Vincent Lafargue - « La mort a changé ma vie »

QUAND : mardi 14 novembre de 14h30 à 16h00

LIEU : HUG – Salle Opéra (cf. p. 11)

16 novembre

QUOI : « Croire aujourd'hui »

avec Caroline Baertschi, assistante pastorale

QUAND : jeudi 16 novembre à 12h30

LIEU : Espace Fusterie

18 novembre

QUOI : Projection du film « La fille inconnue »

QUAND : samedi 18 novembre à 15h00

LIEU : sous-sol centre St Julien - (Meyrin-Village) (cf. p. 9)

21 novembre

QUOI : cours sur Maître Eckhart

QUAND : mardi 21 novembre 14h00 à 15h30

LIEU : Locaux paroissiaux de Saint-Paul (cf. p. 11)

QUOI : Concert de l'Orchestre Praeclassica

QUAND : mardi 21 novembre à 20h00

LIEU : Eglise Saint-Joseph

2 décembre

QUOI : Messe Journée pour l'abolition de l'esclavage

QUAND : samedi 2 décembre à 18h30

LIEU : Basilique Notre-Dame (cf. p.10)

FETE DES BENEVOLES 2017- SAVE THE DATE

Chaque année l'ECR Genève célèbre l'engagement de tous les catholiques qui donnent de leur temps et de leur cœur pour soutenir le travail de l'Eglise.

Cette année l'ECR invite toutes et tous les bénévoles à une soirée festive

le 6 décembre 2017 à 18h30

avec un concert de la chorale Gospel Spirit

Eglise Saint-Nicolas de Flüe (rue Montbrillant 57)

Plus de détails suivront

LE COURRIER PASTORAL...

Une publication de l'ECR

Vicariat Épiscopal, rue des Granges 13, 1204 Genève

silvana.bassetti@ecr-ge.ch